

DEP	INSEE	ANNEE	N°
60	500	2022	57

COMMUNE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

LE PLESSIS BELLEVILLE
8, Place de l'Eglise
60330 LE PLESSIS BELLEVILLE

SEANCE DU 8 JUIN 2022

Nombre de membres

En exercice : 23

Présents : 15

Votants : 19

Le 8 Juin 2022 à 19 H 30

le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni
au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses
séances sous la présidence de M. SMAGUINE Dominique.

PRESENTS : SMAGUINE Dominique, DUVILLIER Benoît Dominique, WILLET Catherine, ADOUENI Léon, SAUVAT Sandrine, TRABELSI Daniel, THIMOTHE Ketty, GAILLET Gérard, MARTIN Philippe, BOUHOURS LOUEDEC Klervi, ROBERT Bruno, ZITO Josette, CAVROS Henri, RIFFET Michel, POUSSON Fanny

ABSENTS EXCUSES :

Madame ALEXANDRE Valérie qui a donné pouvoir à Monsieur ADOUENI Léon

Monsieur GOMIS qui a donné pouvoir à Madame THIMOTHE Ketty

Madame ESPOSITO Laetitia qui a donné pouvoir à Madame POUSSON Fanny

Madame BOULE qui a donné pouvoir à Monsieur DUVILLIER Benoît Dominique

Madame MASSAU Fatima

ABSENTS :

Madame HAMARD Angèle

Madame CHEVALIER Christine

Monsieur LUKUNGA Joseph

Secrétaire de séance : Madame BOUHOURS LOUEDEC Klervi

Date de convocation : 31 Mai 2022

Date d'affichage : 31 Mai 2022

OBJET : VALIDATION DU PROJET EDUCATIF DE LA COMMUNE

Madame SAUVAT, Adjointe aux affaires scolaires donne les explications nécessaires à la compréhension du projet éducatif de la commune.

Le Conseil Municipal , à l'unanimité adopte le projet éducatif de la commune annexé à la délibération.

Fait et délibéré le 8 Juin 2022,

Pour extrait certifié conforme

Le Maire, Dominique SMAGUINE



Accusé de réception en préfecture
060-216004945-20220608-2022-57-DE
Date de réception préfecture : 21/06/2022

Accusé de réception en préfecture
060-216004945-20220608-2022-57-DE
Date de réception préfecture : 21/06/2022

PROJET ÉDUCATIF

Le Plessis Belleville



Aujourd’hui, le rôle prépondérant exercé par les communes dans les politiques de l’enfance, de la jeunesse, de la famille et dans le domaine social est devenu incontestable. Leurs missions s’exercent à tous les niveaux : le taux d’équipement, le niveau et la qualité du service, les amplitudes horaires, la politique tarifaire.

Ces différents aspects sont, sans conteste, des éléments essentiels pour la qualité de vie des habitants.

Ainsi, la commune de Le Plessis Belleville a souhaité positionner l’enfance et la jeunesse au rang des actions qu’elle mène. Le présent Projet Educatif Communal en est l’élément fondateur.

Dans ce vaste domaine, les acteurs sont nombreux. Ce document est donc le fruit d’un travail collectif dans lequel chacun s’est engagé.

Les objectifs essentiels portés par la municipalité y sont déclinés, il s’agit en particulier :

- De donner la possibilité à tous les enfants et aux jeunes de la ville de développer leur citoyenneté, de vivre ensemble ;
- De pouvoir leur permettre de s’ouvrir aux autres et d’explorer le monde ;
- D’agir sur des domaines de prévention (santé, internet, écologie par exemple).

Les conditions de sa mise en œuvre sont réunies grâce aux professionnels, parents, bénévoles et associations exerçant au quotidien des actions éducatives.

Nos équipements publics, sans cesse améliorés, moderne, adaptés et respectueux de l’environnement sont un atout considérable pour l’ensemble de ces interventions.

Ce document permettra de poursuivre et faire évoluer l’expression et la place des enfants et de la jeunesse dans notre ville sur la base de valeurs communes et de principes éducatifs engagés.

Pourquoi un projet éducatif ?

Ce projet communal pour l'éducation vise à :

- Mobiliser la communauté éducative, ses acteurs et plus largement tous les citoyens, en particulier les enfants, les jeunes et leurs familles, pour ensemble réfléchir et agir sur des objectifs d'éducation communs et partagés, définis comme prioritaires.
- Construire avec les équipes éducatives une analyse partagée et permanente des besoins éducatifs, sociaux et culturels de la commune et de son territoire, et des réponses à ceux-ci.
- Adapter les conditions de vie et d'action des enfants et des jeunes pour garantir, individuellement et collectivement leur bien-être, leur épanouissement et leur émancipation en tenant compte notamment des espaces éducatifs.
- Donner à tous ces acteurs un cadre commun d'intervention auprès des enfants et des jeunes, un référentiel auquel se référer régulièrement et qui permet à tous de se retrouver autour de valeurs fondamentales à transmettre.

Ce projet éducatif favorise la prise d'initiative, l'œuvre collective et concrétise une ambition citoyenne et démocratique pour l'éducation.

Enfin le projet éducatif est un outil opérationnel qui :

- Définit les orientations et les axes fondateurs de l'action éducative à mener sur le territoire de la commune,
- Pose les bases de projets adaptés à chaque tranche d'âge,
- Identifie les moyens d'action pour ces projets,
- Donne les modalités d'évaluation.

Présentation du territoire :

La commune du Plessis Belleville est située à l'est du département de l'Oise en région Hauts de France. Elle est à proximité immédiate de la région Ile de France. Elle s'étend sur une superficie de 6.9 km² et est bordée par Lagny le Sec, Silly le Long, Montagny Ste félicité, Ermenonville et Saint-Pathus.

La commune s'inscrit dans le plateau du Valois Multien agricole ; un site marqué entouré de terres agricoles.

Elle dispose également d'une zone industrielle et commerciale où sont implantés des usines et des commerces.

La commune est longée par la RN2, elle est donc reliée directement au réseau routier francilien et de ce fait située à moins d'une heure de Paris par la route et le train, mais aussi à vingt minutes de l'aéroport Roissy Charles de Gaulle.

Au recensement annuel de 2018, la commune comptait 3620 habitants dont 20% âgés de 0 à 14 ans.

Les infrastructures éducatives présentes sur la commune :

- 2 écoles maternelles,
- 1 école élémentaire,
- 2 bibliothèques scolaires
- 2 accueils périscolaires,
- 2 accueils de loisirs sur le mercredi et 1 sur les vacances,
- Un CMJ
- Une bibliothèque municipale
- 1 collège privé,
- Une halte-garderie,
- Un complexe sportif (gymnase, terrain de foot, skate Park et city stade)
- Une crèche multi-accueil et un local périscolaire, en construction, prévue pour 2023

Objectifs éducatifs du projet

Les actions portées par ce Projet Educatif seront déclinées en trois grands axes éducatifs qui sont les suivants :

La citoyenneté : le respect et la connaissance de soi, de l'autre, de la différence, de l'environnement.

C'est permettre à l'enfant/ le jeune de :

- Développer la tolérance, la coopération, l'entraide
- Favoriser le lien intergénérationnel
- Développer le respect des valeurs communes, de l'autre et du collectif
- Prendre conscience de l'environnement et de l'impact de l'homme sur l'environnement
- Evoluer dans une cohérence éducative (famille, enseignants, animateurs, associations)

L'ouverture au monde : la biodiversité, l'art et la culture.

C'est permettre à l'enfant/ le jeune de :

- Développer l'envie de partager avec les autres : ses connaissances, ses questions,
- Mieux connaître son environnement,
- Expérimenter des pratiques et des processus artistiques, culturels et artisanaux
- Mieux connaître les cultures du monde
- Toucher, expérimenter, tester les sciences et la matière

La prévention : bien-être, santé, écologie et numérique.

C'est permettre à l'enfant/ le jeune de :

- Être sensibiliser à Internet et aux réseaux sociaux
- Savoir utiliser les supports numériques en fonction de leur âge
- Connaître et développer des modes de vie sains (sport, santé et alimentation)
- Être sensibiliser aux gestes écocitoyens et au développement durable.

Les moyens du projet éducatif

Dans sa dimension opérationnelle, ce projet met en avant les leviers au service de l'ensemble des acteurs éducatifs permettant d'atteindre et de développer les objectifs fixés ci-avant.

Des structures habilitées et adaptées au public :

Les accueils de loisirs sans hébergement sont des services municipaux, proposant un accueil avant et après l'école ainsi que le mercredi et les vacances scolaires pour les enfants âgés de 3 à 11 ans.

Les équipes sont constituées d'animateurs professionnels encadrés par un binôme de direction. Les projets pédagogiques de ces structures répondent aux objectifs et orientations du présent projet éducatif.

Ces structures font l'objet d'un agrément de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de l'Oise.

Afin de proposer un accueil de qualité, la municipalité a clairement montré son intention de renforcer les compétences de ses agents d'animation, en renforçant la formation professionnelle de celle-ci.

Une organisation municipale au service des enfants et des jeunes :

- La Mairie dispose d'un pôle qui englobe tous les temps éducatifs : les affaires scolaires, le périscolaire, les loisirs, le sport, la culture et un volet social.
- L'organigramme de ce pôle est clair et accessible à tous, où chaque acteur peut trouver son interlocuteur-trice, afin de rendre efficiente la mise en vie de ce projet éducatif.
- Le service de communication valorise les initiatives des équipes éducatives mais également des enfants et des jeunes, aspect fondamental pour favoriser leur participation et la rendre visible.
- Un coordinateur chargé de la mise en place et du suivi des actions menées.

Évaluation du projet éducatif

Les actions ou dispositifs définis feront l'objet d'évaluations permettant de mesurer leur adéquation avec les objectifs du projet éducatif.

Les critères d'évaluation portent sur l'aspect qualitatif et quantitatif des actions qui seront menées. La liste non exhaustive de ces critères est présentée dans ce document et pourra faire l'objet d'une réévaluation au besoin.

Des critères quantitatifs :	Des critères qualitatifs :
<ul style="list-style-type: none">- Nombre d'enfants fréquentant les accueils- Nombre d'activités différentes organisées- Nombre de formations organisées pour les agents- Nombre de partenariats formalisés avec les structures ou associations du territoire- Nombre de projet émergeant à partir du secteur enfance	<ul style="list-style-type: none">- Qualité des actions pédagogiques mise en œuvre- Appropriation de ce projet par tous les acteurs éducatifs- Prise en compte du projet éducatifs communal dans les projets pédagogiques des structures- Impact sur l'environnement de la commune- Satisfaction des familles sur l'offre éducative de la commune

Accusé de réception en préfecture
060-216004945-20220608-2022-57-DE
Date de réception préfecture : 21/06/2022

